

18. Enfin, le retrait total des forces soviétiques stationnées en Europe et l'exécution d'un accord sur les FCE permettront aux Alliés concernés de moins dépendre des armes nucléaires. Celles-ci continueront de jouer un rôle essentiel dans la stratégie globale de l'Alliance — qui vise à prévenir la guerre — parce qu'elles assurent qu'en aucune circonstance on ne puisse négliger les représailles nucléaires que déclencherait une action militaire. Toutefois, ces mêmes Alliés seront en mesure d'adopter, dans une Europe transformée, une nouvelle stratégie de l'OTAN qui fasse véritablement des forces nucléaires l'arme du dernier recours.

19. Nous approuvons les instructions données à Turnberry au Conseil de l'Atlantique Nord en session permanente, qui a été chargé de superviser les travaux en cours sur l'adaptation de l'Alliance aux circonstances nouvelles, et qui devra présenter ses conclusions dès que possible.

20. À partir des plans de défense et de maîtrise des armements ainsi révisés, et en se fondant sur les avis des autorités militaires de l'OTAN et de tous les États membres concernés, l'OTAN élaborera une nouvelle stratégie militaire alliée qui s'éloigne de la notion de "défense en avant", là où il le faut, pour s'orienter vers celle d'une

Anciens numéros disponibles

Si vous souhaitez obtenir des anciens numéros du *Bulletin du désarmement*, veuillez écrire au rédacteur en chef (l'adresse figure en dernière page).

présence en avant réduite, et qui modifie le principe de la riposte graduée pour tenir compte d'une dépendance moins grande à l'égard de l'arme nucléaire. Dans ce but, l'OTAN établira de nouveaux plans de forces, adaptés aux changements révolutionnaires survenus en Europe. L'OTAN servira également de cadre aux consultations entre les Alliés sur les négociations prochaines qui seront consacrées aux forces nucléaires à courte portée.

21. La CSCE, qui réunit les pays d'Europe et d'Amérique du Nord, devrait jouer un rôle plus marqué dans la construction de l'Europe. Nous sommes favorables à la tenue en fin d'année à Paris d'un sommet de la CSCE au cours duquel serait signé un accord sur les FCE, et où seraient fixées de nouvelles normes pour l'établissement et la sauvegarde de sociétés libres. Il s'agirait d'y entériner notamment: les principes de la CSCE sur le droit à des élections libres et loyales; les engagements pris dans le cadre de la CSCE en faveur du

respect et du maintien de la primauté du droit; les directives de la CSCE pour un renforcement de la coopération économique fondée sur le développement d'économies de marché compétitives et libérales; et la coopération entre les pays membres de la CSCE pour la protection de l'environnement.

22. Nous proposons, en outre, que les participants au sommet de Paris fixent la manière dont la CSCE peut être institutionnalisée pour devenir le lieu d'un dialogue politique plus large dans une Europe plus unie. Nous recommandons que les gouvernements des États membres de la CSCE établissent: un programme de consultations entre les États membres à l'échelon des chefs d'état et de gouvernement ou à celui des ministres; à ces rencontres tenues à intervalles réguliers — au moins une fois par an — seraient associées des réunions périodiques de hauts fonctionnaires chargés de préparer les consultations et d'en assurer le suivi; un calendrier des conférences-bilans, convoquées tous les deux ans et destinées à évaluer le chemin parcouru vers la réalisation d'une Europe entière et libre; un secrétariat léger, qui coordonnerait ces réunions et conférences; un mécanisme de contrôle des élections dans tous les pays membres, établi sur la base du Document de Copenhague; un centre pour la prévention des conflits, qui pourrait fournir un cadre pour des échanges d'informations militaires, pour l'examen d'activités militaires inhabituelles et pour le règlement, par la conciliation, des différends entre États membres; un organe parlementaire — l'Assemblée de l'Europe — à établir sur le modèle de l'actuelle assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe à Strasbourg, avec représentation de tous les États membres.

Le lieu d'implantation de ces institutions devrait être choisi de façon à souligner que les nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale font partie des structures politiques de l'Europe nouvelle.

23. Aujourd'hui, notre Alliance amorce une profonde transformation. De concert avec tous les pays d'Europe, nous sommes déterminés à créer un état de paix durable sur ce continent. ■

Les attentes au sommet de la CSCE

Du 19 au 21 novembre, les dirigeants des trente-cinq pays de la CSCE tiendront à Paris une réunion au sommet. L'article suivant, rédigé par la Direction de la politique de sécurité internationale et des affaires de la CSCE, aux AECEC, explique comment le Canada se prépare à ce sommet.

Sur le plan politique, l'Europe n'est plus du tout ce qu'elle était en 1975, quand l'Acte final d'Helsinki a été adopté par les trente-cinq pays membres de la CSCE. L'Acte et les mesures qui ont suivi ont largement contribué aux changements qui ont engendré le contexte politique actuel en Europe. Naguère, la CSCE a fait beaucoup d'efforts pour alléger le fardeau d'une Europe divisée. Aujourd'hui, elle offre un cadre permettant à tous les pays européens d'entretenir des relations de sécurité après la Guerre froide. Pour que ce cadre devienne réalité, la CSCE devra s'adapter aux changements qui se poursuivent en Europe.

C'est au sommet de Paris que la CSCE mettra en branle ce processus. Selon nous, il servira à souligner le bien-fondé de la CSCE, à prendre acte des changements en cours en Europe de l'Est, à les consolider, et à donner une impulsion nouvelle et considérable au processus de la CSCE dans tous les principaux domaines visés par l'Acte final d'Helsinki. Le Canada espère que, pendant le sommet, les dirigeants vont élaborer un document puissant et concis qui confirmera et renforcera le rôle de la CSCE en tant que processus essentiel, pluraliste, pan-européen et transatlantique à la faveur duquel la collectivité mondiale pourra dessiner un véritable cadre de coopération en matière de sécurité. À cet égard, les pays participants chercheront en particulier à créer un centre de prévention des conflits qui, à notre avis, représente la première étape à franchir dans une démarche exhaustive et évolutive devant garantir la sécurité en Europe.